

N° 370

Mai

Juin

2012



# **infos**

## **communales**

### **Baelen - Membach**

Dossier:

# **Au cœur de Membach : la résidence St Joseph**

## **Histoire**

- La catastrophe de la Soor

## **Nature**

- Le sanglier

## **En bref**

- Travaux à Oeveren
- Les lauréats des Mérites
- Idées de balades
- Protection pour les vitraux de l'église



**Bientôt la  
kermesse**



## Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

### Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

#### Adresses des médecins

##### Limbourg

|                                     |              |
|-------------------------------------|--------------|
| <b>DEGROS Emile</b> .....           | 087.76.20.81 |
| Rue O. Thimus 33 DOLHAIN            |              |
| <b>FOURIR Béatrice</b> .....        | 087.76.31.21 |
| Rue J. Wansart 11 GOE               |              |
| <b>JUNKER Paul</b> .....            | 087.76.34.70 |
| Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN      |              |
| <b>MILET Jean-Pierre</b> .....      | 087.76.34.40 |
| Rue Maisier 12 DOLHAIN              |              |
| (domicile) .....                    | 087.76.61.48 |
| Neupré 17 BILSTAIN                  |              |
| <b>MILET Séverine</b> .....         | 087.76.34.40 |
| Rue Maisier 12 DOLHAIN              |              |
| (domicile) .....                    | 087.76.61.48 |
| Neupré 17 BILSTAIN                  |              |
| <b>STEVENS Anne-Françoise</b> ..... | 087.76.45.45 |
| Rue Maisier 72 DOLHAIN              |              |
| <b>TIQUET Marie-Pierre</b> .....    | 087.76.45.45 |
| Rue Maisier 72 DOLHAIN              |              |
| <b>TRAN Quang Hiep</b> .....        | 087.44.58.81 |
| Chemin du Meunier 15 BILSTAIN       |              |

##### Baelen S/Vesdre

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| <b>STAINIER Xavier</b> ..... | 087.76.39.04 |
| Route d'Eupen 6 BAELEN       |              |
| <b>XHAUFLAIRE José</b> ..... | 087.76.30.81 |
| Rue du Thier 19-21 BAELEN    |              |

##### Welkenraedt

|                                     |              |
|-------------------------------------|--------------|
| <b>ADLJU Arsalan</b> .....          | 087.44.87.65 |
| Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT      |              |
| <b>ANCION Thierry</b> .....         | 087.88.17.17 |
| Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT |              |
| <b>DEJALLE Joseph</b> .....         | 087.88.16.05 |
| Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE       |              |
| <b>ESSER Patrick</b> .....          | 087.88.28.44 |
| Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT     |              |
| <b>JOSKIN Benoît</b> .....          | 087.88.17.44 |
| Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT      |              |
| <b>ORBAN Thierry</b> .....          | 087.88.32.22 |
| Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT       |              |
| <b>PICQUOT Eric</b> .....           | 087.88.07.43 |
| Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT       |              |
| <b>RÖMER Bernard</b> .....          | 087.88.23.12 |
| Rue du Centre 2 WELKENRAEDT         |              |

##### Lontzen

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| <b>FRANCK Alain</b> .....    | 087.88.01.82 |
| Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN |              |

Le 23 mars dernier, la zone de police du Pays de Herve présentait le bilan de l'année 2011. On retiendra une augmentation du nombre de vols (véhicules et habitations) et des dossiers « stupéfiants ». Notre commune n'est heureusement pas la plus concernée par ces délits. Seul bémol, les vols dans les véhicules qui grimpent de 46 % en trois ans et Baelen est une des communes les plus touchées.

Néanmoins, il faut relativiser cette information concernant notre commune dans la mesure où ces vols sont perpétrés dans les véhicules laissés en stationnement dans les parkings par les promeneurs qui se rendent dans la Fagne ou la forêt. Il est donc important de rappeler qu'il ne faut jamais laisser d'objets de valeur ni aucun document dans les véhicules en stationnement. Une des missions de la police est de garantir la protection des biens et des personnes, mais vous comprendrez qu'on ne peut pas mettre un policier à chaque coin de rue. Pour rappel, notre zone de police couvre 8 communes pour une superficie de 308,3 km<sup>2</sup> et une population de 59.000 habitants. Je vais donc rappeler quelques informations qui peuvent considérablement entraver l'action d'éventuels visiteurs indelicats.

#### La vigilance entre voisins.

La vigilance entre voisins est de mise. En cas de situation suspecte (rôdeurs autour des maisons, véhicule inhabituel qui effectue des passages fréquents dans le quartier), aidez la police en relevant des éléments pertinents dont marque, type, couleur, numéro d'immatriculation pour les véhicules et nombre, habillement, description physique pour les personnes. Avertissez la police via le numéro d'urgence « 101 » pour une intervention immédiate.

#### La protection de votre habitation.

Au sein de la zone de police, plusieurs policiers ont été formés pour vous donner de précieux conseils en ce qui concerne la protection de votre maison ou de votre entreprise.

En pratique, ces services interviennent à votre demande; ils effectuent une visite de la maison et détaillent les mesures préventives qui seraient utiles. Ce service est entièrement gratuit.

Vous pouvez solliciter l'intervention d'un conseiller en techno-prévention en contactant l'antenne de police au **087/343.580**.

**Je vous rappelle également que la commune peut vous octroyer, à certaines conditions, une prime pour des travaux d'aménagement de sécurité. Les formulaires de demandes sont à votre disposition au service population de la commune.**

#### Si vous partez en vacances.

Si votre maison est inoccupée pendant un certain temps, les services de police vous proposent une surveillance extérieure de votre habitation par plusieurs passages tant de jour que de nuit autour de chez vous pendant votre absence.

#### Comment bénéficier de ce service ?

Soit en téléchargeant le formulaire de demande de surveillance sur le site de la zone de police ([www.police-paysdeherve.be](http://www.police-paysdeherve.be)), soit en demandant le formulaire au service de la population de la commune.

Pour des questions de sécurité, remettez personnellement ce formulaire au policier qui se trouve à l'antenne de Welkenraedt ou au poste de police de Baelen.

Pour des raisons d'organisation des services, ce formulaire doit être déposé au moins une semaine avant votre départ. N'oubliez pas que la meilleure surveillance est celle qui peut être effectuée par vos voisins car celle-ci se fait quasi 24h/24.

#### La vigilance doit également s'exercer à l'égard des biens publics

Trop souvent, des personnes mal intentionnées se livrent à la déprédation de bâtiments et d'équipements publics. Il s'agit là de comportements inqualifiables qui doivent être combattus avec la plus grande fermeté. J'en appelle non pas à la délation mais à la vigilance citoyenne afin que ces actes soient rapportés aux services de police.

En espérant que le rappel de ces recommandations vous soit utile, je vous souhaite de profiter au maximum du printemps et des beaux jours qui devraient y être associés.

Votre Bourgmestre,  
**Maurice Fyon**



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN  
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : [www.baelen.be](http://www.baelen.be)

#### Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre

Rédaction et coordination : Francis BEBRONNE, Echevin

Prochaine édition : juillet/août 2012 distribué vers le 9 juillet 2012

Date limite de remise des documents : 15 juin 2012

Envoi de documents par e-mail à « [bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be) » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe**.

## SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

[www.baelen.be](http://www.baelen.be)

## BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

### Horaire

Lundi ..... 8h30 - 12h

**Mardi** ..... 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Mercredi ..... 8h30 - 12h

**Jeudi** ..... 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Vendredi ..... 8h30 - 12h

Samedi ..... 9h - 12h (permanence)

(permanence cartes d'ident. électr.

uniquement les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois)

Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

## BUREAUX FERMÉS



L'Administration communale sera fermée

- Jeudi 17 mai (Ascension)

- Lundi 28 mai (Pentecôte)

## ATTENTION !

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration seront fermés tous les après-midi du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

En outre, il n'y aura qu'une permanence par mois pour les cartes d'identité électroniques : le 1<sup>er</sup> samedi de juillet (07/07) et le 3<sup>e</sup> samedi d'août (18/08).

L'administration fonctionnant en service réduit, il est possible que le temps d'obtention de certains documents soit un peu plus long que durant l'année. Merci de votre compréhension.

## ETAT-CIVIL

### Naissances

Lucas HENDRICE, Runschen, 48/B (11/02)

Aloys LOSLEVER, Néréth, 6 (17/02)

Noéline BAGUETTE, route d'Eupen, 50 (16/02)

William CLAASSENS, rue E. Schmuck, 12 (12/02)

Mia LESPIRE, rue Boveroth, 27 (28/02)

Manoah LESPIRE, rue Boveroth, 27 (28/02)

### Mariages

Vincent DECHARNEUX et Cindya GUSTIN, Heggen, 50 (13/04)

### Décès

Cédric ZIMMERMANN, Waimes (20/02)

Anna GÜSKEN, Vve de François SMEETS, rue du Pensionnat, 7 (21/02)

Adriana MOCELLIN, Vve de Lino PEGORARO, Hoyoux, 3 (21/02)

Berthe HAAG, Vve de Henri LEMMENS, rue du Pensionnat, 7 (02/03)

Christian LEJEUNE, époux de Marie WIMMER, Levée de Limbourg, 10 (22/02)

## PARUTIONS 2012 DU BULLETIN COMMUNAL : planning

| Période           | Remise des textes à l'Adm. communale | Date de distribution postale |
|-------------------|--------------------------------------|------------------------------|
| juillet/août 2012 | <b>15-juin-12</b>                    | lundi 9 juillet              |
| sept/oct 2012     | <b>15-août-12</b>                    | lundi 10 septembre           |
| nov/déc 2012      | <b>15-oct-12</b>                     | lundi 12 novembre            |

**N.B.** La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

## Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois (durant la permanence de 9 à 12 h).

## REMERCIEMENTS

A vous,

Qui avez montré tant d'estime et de sympathie lors du décès de **Madame Berthe HAAG, veuve d'Henri LEMMENS**, nous tenons à exprimer avec émotion notre gratitude pour le réconfort que nous avons ressenti et qui nous a aidés à supporter notre peine.

*Ses enfants et petits-enfants*

Pour un mot reçu, pour une main tendue, pour une fleur offerte, pour un geste d'amitié, pour votre présence, pour toutes ces attentions que vous nous avez témoignées lors du décès de **Monsieur Albert GUSTIN**, nous vous disons MERCI.

*Son épouse, ses enfants, ses petits-enfants ainsi que les familles apparentées*

## OBJETS TROUVÉS

Renseignements : Administration communale 087/76.01.10

Perdu à Baelen le 11/03/2012, chat femelle, 3 ans, noire, opérée, sourde, collier anti-puces en caoutchouc orange-brun. Récompense. Tél : 0498/18.24.14 ou 087/76.37.41.

## Conseiller énergie

Roland Fanielle est présent à la commune les semaines paires de 8h30 à 16h30, idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : [roland.fanielle@gmail.com](mailto:roland.fanielle@gmail.com).

Stephane Dohogne est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : [stephane.dohogne@commune-plombières.be](mailto:stephane.dohogne@commune-plombières.be)

Monsieur Dohogne peut également vous recevoir lors des permanences spéciales à l'administration communale de Baelen, au service population, ou à Welkenraedt et à Plombières !!! **N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...**

**Date des permanences spéciales du tuteur énergie, Dohogne Stéphane, les samedis:**

| Baelen          | Welkenraedt      | Plombières        |
|-----------------|------------------|-------------------|
| 28 janvier 2012 | 25 février 2012  | 31 mars 2012      |
| 28 avril 2012   | 26 mai 2012      | 30 juin 2012      |
| 28 juillet 2012 | 25 août 2012     | 29 septembre 2012 |
| 27 octobre 2012 | 24 novembre 2012 | 29 décembre 2012  |

## Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

**Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.**

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

**L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.**

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **3 €**.

**En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 106, 170 ou 210 € selon le cas !**

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rrn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».



### Heures d'ouverture des bureaux :

|          |                                          |
|----------|------------------------------------------|
| Lundi    | 8h30 – 12h<br>13h30 – 16h00              |
| Mardi    | 8h30 – 12h<br>Après-midi sur rendez-vous |
| Mercredi | 8h30 – 12h<br>13h30 – 16h00              |
| Jeudi    | 8h30 – 12h<br>Après-midi sur rendez-vous |
| Vendredi | 8h30 – 12h<br>Après-midi sur rendez-vous |

Permanences à Baelen **tous les vendredis** de 9h à 12h dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence 6.

Place des Combattants 21  
B-4840 Welkenraedt  
Tél.: **087/69.32.00** - Fax: **087/69.32.09**

### DEPOT DES SACS POUBELLES / PMC / PAPIERS-CARTONS POUR LE RAMASSAGE

Veuillez déposer vos sacs poubelles, ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons, aux jours prévus pour leur collecte, **la veille après 18h ou le jour même avant 6h.**

**Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut** (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

## Si vous cherchez du travail...

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public au bureau de l'A.L.E. (Agence locale pour l'emploi) situé Rue de la Régence 6, pendant les heures d'ouverture : **lundi, mardi et jeudi** : de 8h à 12h et de 13h à 16h30, ainsi que le **vendredi** pendant la permanence de la Maison de l'emploi, de 9h à 12h.

Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur...). Elles sont mises à jour quotidiennement.



**Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)**  
**Ouvert le lundi, le mardi et le jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30.**

Rue de la Régence, 6 – 4837 Baelen  
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17

[Claudine.Bebonne@publink.be](mailto:Claudine.Bebonne@publink.be)

## Votre voyage perturbé à cause d'un passeport défectueux ?

**Suite à un défaut de fabrication dans votre passeport, votre voyage ne s'est pas passé comme prévu et vous estimez avoir subi un préjudice :**

- vous avez dû reporter votre départ ou annuler votre voyage
- vous êtes resté coincé à l'étranger dans l'attente d'un nouveau passeport
- vous avez dû interrompre votre voyage et rentrer chez vous

Vous pouvez dans ce cas demander au SPF Affaires étrangères un **dédommagement financier** pour le préjudice subi.



ROYAUME DE BELGIQUE  
Service public fédéral  
Affaires étrangères,  
Commerce extérieur et  
Coopération au Développement

Plus d'informations au guichet passeport ou sur :

[www.dedommagementpasseport.be](http://www.dedommagementpasseport.be)

## ■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

## ■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/71.32.91) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités...

Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à Francis Bebronne (tél 0479/26.95.41) qui gère la coordination.

**Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!**

## ■ Des travaux au centre de Baelen

Après les travaux de construction du demi-échangeur de l'autoroute, qui ont nécessité la fermeture de la voirie à Néréth durant plusieurs mois, c'est un autre axe de circulation qui sera bientôt fermé. En effet, dès que les travaux de Néréth seront achevés, la circulation sera interdite à tout véhicule à Oeveren, pour permettre la finalisation des travaux d'égouttage liés à l'extension du zoning industriel. Ces travaux devraient durer deux mois, pendant lesquels la route sera fermée, et la circulation déviée. Notez que les bus seront également déviés de leur itinéraire habituel durant toute la période des travaux.

## ■ Une nouvelle comptable à la commune de Baelen

Ce mois d'avril a vu l'entrée en fonction d'une nouvelle responsable de la comptabilité à l'administration communale. Séverine Moreau remplace Céline Graeven, partie pour Liège en février. Agée de 28 ans, Séverine Moreau a été engagée au terme des épreuves de recrutement organisées en février et mars. Elle est titulaire d'un diplôme de comptabilité et d'une formation en ressources humaines. Elle travaillait auparavant pour une société privée. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous, et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.



## ■ Une protection pour les vitraux de l'église de Baelen

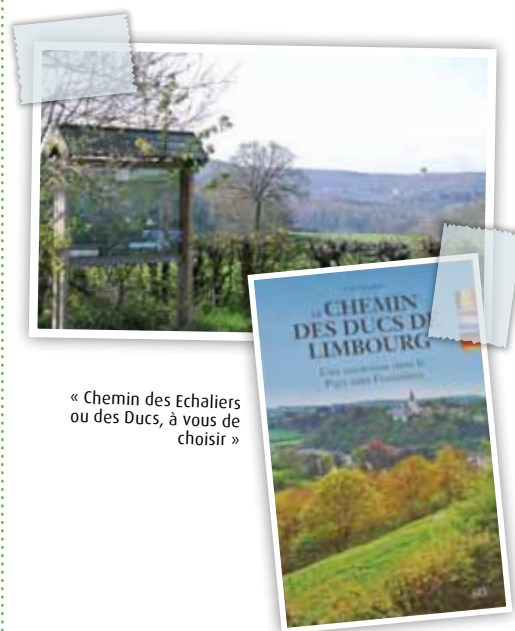
En début d'année, un installateur spécialisé est venu procéder au placement d'éléments de protection des vitraux qui ornent l'église St Paul de Baelen. Un travail tout en finesse, à peine visible, qui met dorénavant ces éléments historiques importants à l'abri des outrages du temps et de certains vandales, qui s'étaient amusés à casser les vitraux sans réaliser les conséquences tant historiques que financières de leurs actes. L'installation de ces éléments de protection des vitraux a été subsidiée par la Fabrique d'Eglise (10.000€) et par la Région Wallonne (10.000€). Ensemble, ces deux subsides ont couvert près de 90% du montant total des travaux. La commune travaillait sur ce dossier depuis 5 ans.



« les vitraux sont à l'abri »

## ■ Des panneaux pour le chemin des Echaliers

Deux panneaux descriptifs ont été placés sur le tracé du chemin des échaliers au début du printemps. Sur cette vue aérienne de notre verte commune, outre le tracé du chemin des échaliers, le promeneur trouvera des indications sur les distances restant à parcourir, et la localisation des points de vue et bâtiments intéressants sur le chemin ou à proximité. Un de ces panneaux a été installé devant l'église de Membach, et l'autre au Blanc-Baudet. En complément à ces panneaux, la carte du chemin des échaliers est toujours en vente au prix d'1€, à la maison communale mais aussi dans les points d'info tourisme de la région.



« Chemin des Echaliers ou des Ducs, à vous de choisir »

## ■ Le Chemin des Ducs de Limbourg

Le beau temps revient, et avec lui, les envies de balades. Rappelons à ce sujet que la version en français de l'ouvrage sur le chemin des Ducs de Limbourg est toujours disponible à la maison communale au prix de 15€.

Le Chemin des Ducs est un parcours de 137,6 km reliant Limbourg, Herzogenrath et Rolduc. Ce tracé rural permet de découvrir des paysages variés et en même temps une page de l'histoire de nos régions. Le parcours est divisé en 10 étapes jalonnées de découvertes et plaquettes didactiques qui mettent en évidence certains monuments ou lieux ayant influencé l'histoire.

Les dix étapes sont décrites dans le livre : pour chacune, un schéma, une indication de distance et un descriptif du parcours et de ses points d'intérêt donnent une nouvelle vision du pays des Trois Frontières. Pour ceux qui préfèrent les promenades en boucle, 10 circuits supplémentaires dans la région complètent cet ouvrage illustré de belles photos de bâtiments et paysages typiques.

## ■ Plaines de vacances début des inscriptions pour l'été

La commune de Baelen organise des plaines de vacances pendant tout le mois de juillet et du 13 au 24 août. Ces plaines, qui ont reçu l'agrément de l'ONE, sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans. Un programme d'animation varié est concocté chaque semaine par l'équipe d'animateurs, offrant aux différents groupes des activités ludiques, sportives, créatives et toujours amusantes pour des vacances inoubliables.

Cette année encore, du 13 au 24 août, des plaines seront aussi organisées à Membach en collaboration avec la maison de repos St. Joseph. Comme l'an dernier, 40 enfants pourront y être accueillis dans le cadre de ce projet de rencontres intergénérationnelles. Ils profiteront des infrastructures de la résidence et seront eux aussi encadrés par des animateurs du village, qui ont mille idées pour les occuper ! Renseignements et inscriptions sur le site internet communal ([www.baelen.be](http://www.baelen.be), rubrique Loisirs), ou auprès d'Anne-Christine Roemers, commune de Baelen, 087/76.01.10). Ne tardez pas, les inscriptions seront clôturées le 31 mai !

## ■ Du covoiturage de proximité

Depuis 2008, le site [www.vervierscovoiturage.be](http://www.vervierscovoiturage.be) vous propose la grande aventure du covoiturage. Accessible à tous, entièrement gratuit, il vous permet en moins d'une minute de déposer votre annonce en tant que conducteur, passager, ou les deux ! Grâce à ce site web régional, vous pouvez rencontrer des gens à proximité de chez vous ou de votre entreprise. Faites la connaissance de l'éléphant Mobilo sur [www.vervierscovoiturage.be](http://www.vervierscovoiturage.be)!



« La haie mellifère est plantée et les barbecues presque terminés. »

## ■ Kiosque et barbecue

La construction du kiosque et des deux aires de barbecue avance à grands pas au parc communal de Baelen. Les structures en bois et les toitures sont déjà finalisées. Les maçonneries des barbecues sont en cours de réalisation par notre équipe de voirie. Ce projet est subsidié à hauteur de 46.000€ par la Région Wallonne dans le cadre d'un appel à projet « intergénérationnel » auquel a répondu la Commune. Avec la plantation d'une quinzaine d'arbres fruitiers hautes tiges réalisée par des citoyens le 17 mars dernier, il contribue à embellir le site déjà superbe du parc communal.



# Mérites 2011 : les lauréats

Fin février, la commune de Baelen organisait sa cérémonie de remise des mérites. Au cours de cette soirée très conviviale, toutes les personnes présentes ont pu voter pour leur candidat favori dans chaque catégorie. Les votes récoltés ont ensuite été ajoutés à ceux de la commission sports et loisirs, qui s'était réunie la semaine précédente.

### **Voici les lauréats de chaque catégorie :**

**Le mérite sportif** a été attribué à l'équipe cadets 2010-2011 du R. Baelen F.C., championne invaincue de sa catégorie. Quelques chiffres suffisent à démontrer la grande valeur de cette équipe : au cours de leur saison, les cadets ont marqué 175 goals, tandis qu'ils n'en ont encaissé que 14. Ils n'auront concédé que 2 matches nuls. Ces joueurs, tous Baelenois, ont remporté toutes les compétitions auxquelles ils ont participé.

**Le mérite culturel** a permis de récompenser Céline Scheen, soprano qui exerce son talent dans de nombreux pays mais aussi chez nous, puisqu'elle nous a fait le plaisir de venir chanter en l'église de Baelen fin décembre. Un rendez-vous qui devrait se renouveler, tant le public a été ravi de la qualité du spectacle offert. En l'absence de Céline Scheen, retenue par des enregistrements, le mérite a été remis au L.A.C.

**Le mérite du dévouement**, quant à lui, a été remis à l'équipe de bénévoles de la maison de repos St. Joseph, en présence d'une importante délégation de supporters. Résidents et membres du personnel voyaient là l'occasion de remercier ces 5 volontaires dynamiques pour leur présence tous les dimanches, mais aussi pour l'oreille attentive qu'ils prêtent à chacun, et tous ces petits gestes qui comptent. Le service café et pâtisserie du dimanche après-midi est ouvert à tous : aux résidents et à leur famille, bien sûr, mais aussi aux villageois.

La soirée s'est enfin clôturée par la remise **du prix du Baelenois de l'année** à la famille de Philippe Havet, décédé fin décembre en Somalie, dans le cadre de son activité pour Médecins Sans Frontières. Une manière pour la commune de le remercier pour son engagement particulièrement exemplaire.

## KERMESSE à MEMBACH 2012

du samedi 23 juin au mardi 26 juin

**Samedi 23 juin :** 20h : Salle St Jean : GRAND BAL en l'honneur du Roi.

**Samedi 23 juin :** 14h : résidence St. Joseph : concours de dessins et spectacle pour tous les enfants entre 4 et 12 ans (org. L.A.C.).

**Samedi 23 juin** de 14 à 18h et **dimanche 24 juin** de 11h à 18h : exposition des peintures d'Aline Deweerdt à la résidence St Joseph (org. L.A.C.).

**Dimanche 24 juin :** 16h : CORTEGE de la Société Royale St Jean et TIR à l'oiseau. Accueil de notre nouveau Roi au local de la salle Saint Jean à l'expiration du tir.

## KERMESSE à BAELEN 2012

du samedi 2 juin au mardi 5 juin

**Samedi 2 juin :** 14h : au parc communal : APRES-MIDI RECREATIVE POUR LES ENFANTS : Concours de dessin et spectacle pour enfants de 4 à 12 ans - (org. L.A.C.)

**Samedi 2 juin :** 19h30 : salle du conseil communal : CINEMA : Projection de 2 courts-métrages de Véronique Cratzborn : « Les Biches » et « En pays éloigné » - (org. Commune de Baelen - échevinat de la culture)

**Samedi 2 juin :** 21h : BAL DE LA KERMESSE avec Guy Cremer et son orchestre (org. Sté Royale de Tir St-Paul)

**Samedi 2 et dimanche 3 juin**, de 11h à 18h : dans l'atrium de la maison communale : EXPOSITION DE PEINTURES : Anne-Marie Deliège-Piray et Herbert Scholl (org. L.A.C.)

**Dimanche 3 juin :** entre 14h30 et 17h30 : COURSE CYCLISTE (dép. et arr. r. Jean XXIII)

**Mardi 5 juin :** JOURNEE DE LA SOCIETE DE TIR ST-PAUL  
10h : Messe pour les vivants et défunts de la société, et plus particulièrement pour les membres décédés après la fête patronale, suivie d'un petit cortège dans le village accompagné de la fanfare et des enfants de l'école.  
14h30 : Cortège, toujours accompagné de la fanfare, vers le champ de tir.  
15h : Début du tir à l'oiseau

Après la chute du coq, les alfières exécuteront le jeu du drapeau en l'honneur du nouveau roi.

**Flash Back 80 animera la soirée ainsi que l'entrée du nouveau roi.**

Le comité de la Société Royale de Tir St Paul remercie l'administration communale et la police pour leur collaboration, la fanfare pour sa participation aux cortèges et l'animation dans le parc, ainsi que la commission des jeunes du F.C. Baelen pour le service au bar ce jour.

### MESURES DE SECURITE POUR LA COURSE CYCLISTE DE LA KERMESSE le dimanche 3 juin.

Pendant le déroulement de la course, **entre 14h30 et 17h30, la circulation sera interdite, route Jean XXIII, dans le sens contraire de la course** (sauf circulation locale).

## Tonte des pelouses

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses est **INTERDIT** durant toute la journée, **les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.**

(article 132.6 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal)

## Déclarations fiscales 2012



Comme chaque année, un fonctionnaire de l'administration des finances sera à votre disposition pour vous aider à compléter votre déclaration fiscale.

**La permanence aura lieu le jeudi 7 juin 2012 de 9h à 11h30 à la maison communale.**

N'oubliez pas de vous munir de tous les documents utiles à votre déclaration.

## Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI + (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

### SPI+

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11,  
4000 LIEGE - Tél. : 04/230.11.11  
Fax : 04/230.11.20 - www.spi.be



### Poste de Police de Baelen

Heures d'ouverture :

**Lundi, mardi, jeudi :** de 9h30 à 11h30

**Mercredi, vendredi :** de 15h00 à 17h00

**1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois :** de 9h30 à 10h30

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi.

**Tél. : 087/343.580.**

**En cas d'urgence, formez le 101**

## MODIFICATION DES NUMEROS DE TÉL. ET FAX

### Zone de Police du Pays de Herve : modification des numéros de téléphone et fax

Depuis le mois d'avril, l'antenne de police de Welkenraedt dispose d'un nouveau numéro de téléphone et est dorénavant joignable aux numéros suivants :

**Tel : 087/343.580**

**Fax : 087/343.599**

Elle est accessible du lundi au jeudi de 08h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 08h à 12h et de 13h à 19h.

Ceci est la première phase de changement des numéros de contact. Plusieurs postes de la zone de police du Pays de Herve (Aubel, Baelen, Herve, Limbourg, Olne, Plombières, Thimister-Clermont, Welkenraedt) vont voir leurs numéros de téléphone et de fax changer. Une seconde phase aura lieu en septembre avec le déménagement des bureaux de la Tête de Zone à Herve (à côté de l'actuelle antenne de police).

# Au cœur de Membach : la résidence St Joseph



Etroitement liée à Membach et à son histoire, la résidence St Joseph accueille nos aînés depuis de longues années déjà. Dans un environnement rural paisible, son personnel met tout en œuvre pour que ses pensionnaires s'y sentent bien. Et, consciente de l'importance du maintien d'un contact avec l'extérieur, la direction veille à ouvrir ses portes aux habitants du village et insuffler à cet ancien pensionnat un dynamisme communicatif.

L'espérance de vie augmente sans cesse. On estime qu'en 2050, 25% de la population aura plus de 65 ans. Parallèlement à cela, on constate que les séjours à l'hôpital sont de plus en plus courts et que le cercle familial est de moins en moins enclin à prendre en charge les personnes âgées lorsqu'elles ne peuvent plus se débrouiller seules. Selon les besoins, les maisons de repos, de convalescence ou autres prennent alors le relais, en accueillant ces personnes pour des périodes dont la durée varie en fonction de chaque situation. Les infrastructures adaptées, le personnel qualifié de ces différents établissements permettent un encadrement optimal des personnes moins valides, en perte d'autonomie ou désorientées.

## La résidence

La résidence St Joseph fait partie du réseau Senior du CHC (Centre Hospitalier Chrétien), né le 1er janvier 2001. Ce réseau rassemble 7 résidences en province de Liège et 1 en province de Namur, qui partagent compétences, ressources humaines ou matérielles, et surtout les mêmes valeurs quant à la qualité de l'accueil en institution.

La résidence St Joseph est principalement une maison de repos et de soins, mais elle permet aussi les convalescences en courts séjours. Sur les 77 lits que compte la résidence, 29 sont destinés à des personnes accueillies en maison de repos, 41 sont réservés aux personnes qui nécessitent un suivi médical particulier (personnes désorientées, invalides ou souffrant d'une maladie requérant des soins constants). 7 lits sont alloués pour les séjours de courte durée, et 7 lits supplémentaires sont prévus pour la fin de l'année. Les personnes convalescentes peuvent également être accueillies à la résidence. En fonction de leur situation et des besoins, ces personnes pourront recevoir des soins et séjourner à Membach le temps nécessaire à leur rétablissement, avec un maximum de 3 mois.

## Quelques définitions

**Maisons de repos (MR) :** établissement destiné à l'hébergement de personnes âgées de 60 ans au moins qui y ont leur résidence habituelle et y bénéficient de services collectifs familiaux, ménagers, d'aide à la vie journalière et s'il y a lieu de soins infirmiers ou paramédicaux.

**Maisons de repos et de soins (MRS) :** établissement destiné aux personnes âgées dont l'autonomie est réduite, nécessitant des soins ou atteintes d'une maladie de longue durée, et fortement tributaires de l'aide de tiers pour pouvoir accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. Ces établissements ont un caractère hospitalier nettement plus accentué, approprié aux pathologies lourdes. La plupart du temps, la MRS fait partie d'une maison de repos, dont un certain nombre de lits sont réservés à des personnes fortement dépendantes.

**Centre de court séjour :** établissement d'hébergement, médicalisé ou non, visant à assurer la sécurité matérielle, affective et psychologique des personnes âgées pour une durée de séjour qui peut varier de quelques jours à quelques semaines.

## Quelques chiffres

**La résidence St Joseph, c'est :**

- 77 pensionnaires : 14 hommes, 63 femmes
- Parmi les pensionnaires, 15 sont originaires de Baelen
- L'âge des pensionnaires : de 58 à 99 ans
- 56 membres du personnel, pour 37 équivalent temps plein
- Parmi eux, 17 baelenois ou membachois
- 28.000 repas chauds servis par an, sans compter le service de repas à domicile, fruit de la collaboration avec le CPAS de Baelen
- Une présence 365 jours par an, 7 jours sur 7
- 77 chambres, réparties en 4 ailes et sur 3 niveaux
- Une cour intérieure, et un jardin sécurisé
- Des milliers d'idées et de projets

« Au cœur de Membach, la résidence occupe des bâtiments très anciens, disposés autour d'un jardin central »

« Dès l'entrée, une atmosphère chaleureuse »



« Le restaurant, décoré pour Pâques »

## Un accueil de qualité, un personnel dévoué

Le Réseau Senior partage la philosophie du CHC: un accueil de qualité, des soins appropriés, une écoute attentive et un accompagnement de tous les instants. La résidence s'est donné les moyens de fournir cet accueil de qualité : le bâtiment offre un cadre de vie lumineux, sécurisé et ouvert sur l'extérieur.

Dans ces lieux chargés d'histoire, pour encore améliorer le confort des pensionnaires, une infrastructure complète et adaptée est à disposition pour les soins (salle de kinésithérapie, salle de bains médicalisée avec baignoire à ultrasons, chambres simples ou doubles) ou les activités (repas, gymnastique, ateliers créatifs, sorties et activités festives, ...).

La résidence dispose aussi d'une structure adaptée et spécialement aménagée pour les personnes désorientées ou atteintes de la maladie d'Alzheimer. Les pensionnaires peuvent y conserver certaines activités et relations sociales, pour éviter l'isolement dû à la maladie et ralentir la perte d'autonomie.

D'autres équipements sont encore au service des résidents : le service de repas, bien sûr, mais aussi salon de coiffure, blanchisserie, cafétéria, télévision, chapelle et lieu d'accueil pour les familles sont autant d'éléments qui facilitent la vie des résidents et les maintiennent en activité.



« L'espace de vie, où se rencontrent les résidents »



Tout cela ne serait rien sans le personnel de la maison de repos : 56 personnes travaillent à la résidence St Joseph, ce qui en fait un des plus gros employeurs du village. Parmi elles, 8 infirmières, 2 kinés, 23 aides-soignants, 1 ergothérapeute, 1 logopède et 2 éducateurs spécialisés, chargés des soins aux personnes, et 19 membres du personnel qui prennent en charge tout le reste : la cuisine, les services aux résidents, l'entretien du bâtiment et de ses abords, le service administratif.

Si tous ne travaillent pas à temps plein, on peut dire que chaque jour, 25 personnes en moyenne travaillent à la résidence, tandis que la nuit, un service de 2 personnes est assuré pour veiller au bien-être des résidents.

Travailler en maison de repos n'est pas toujours facile. C'est un métier très prenant, à la fois physiquement et émotionnellement. Le personnel de Membach, en plus des soins et autres services, prend très à cœur son travail et veille à maintenir des relations privilégiées avec les résidents. Un petit mot, un compliment, cinq minutes consacrées à écouter les pensionnaires font partie intégrante de leur métier. Bien entourés, les résidents trouvent le dynamisme nécessaire pour participer aux activités qui rythment les journées.

## Une volonté de s'ouvrir au village

La résidence St Joseph fourmille de projets pour ouvrir ses portes, accueillir les habitants du village et intégrer ses pensionnaires à la vie extérieure. Le personnel en est convaincu, c'est ensemble que se construit la vie de la maison. Peut-être êtes-vous déjà venus pour une conférence dans le cadre du projet Maya, ou viendrez-vous pour l'exposition de la kermesse ou le concours de dessin, organisés par le L.A.C. en juin prochain dans les locaux de la résidence.

Plusieurs projets ont déjà été mis en œuvre avec succès, et d'autres vont bientôt suivre, en voici quelques exemples...

## Collaboration avec l'école de Membach

Une collaboration étroite est née entre l'école de Membach et la maison de repos. Plusieurs actions communes ont été organisées ces deux dernières années : les enfants ont été reçus à la résidence pour un goûter avec les pensionnaires et à Pâques pour une chasse aux œufs. En retour, les résidents se sont rendus à l'école primaire, où ils ont pu prendre eux aussi le goûter dans les classes et profiter d'un petit spectacle réalisé par les enfants. Des cartes postales ont été échangées à la nouvelle année. Les plus petits sont venus répéter la danse qu'ils présenteront lors de la fête des parents. Les plus grands, dans le cadre d'un projet global, étudient l'histoire, la guerre, la vie au début du siècle dernier. Peu à peu, des liens se sont tissés entre les plus jeunes et les plus âgés du village, recréant ainsi des relations entre les générations...

### Le saviez-vous ?

C'est à la maison de repos St Joseph que les sœurs des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul viennent couler des jours heureux.

Elles viennent d'un peu partout, parfois même d'Afrique. Elles ont atteint un grand âge, ou ont besoin d'une aide spécifique, que leur communauté ne peut plus leur apporter... Elles viennent alors à Membach. Sœur Catherine s'occupe de toutes les formalités et veille à ce que ses consœurs ne manquent de rien. Actuellement, 13 sœurs sont ainsi pensionnaires de la maison de repos.

## Les plaines de vacances

Des relations intergénérationnelles, il en a aussi été question en août, où la maison de repos a accueilli les enfants de Membach et les enfants de son personnel pour les plaines de vacances. A cette occasion, les enfants, encadrés par les moniteurs des plaines de vacances, ont pu profiter des infrastructures de la maison de repos et du programme concocté par l'équipe d'animation pour jouer sous le regard bienveillant des pensionnaires. Enfants et résidents ont également pu partager certaines activités, et apprécier par exemple la visite du marchand de glaces, partager un repas ou simplement être ensemble. L'expérience sera reconduite en 2012 pour le plus grand bonheur de tous, parents, enfants et pensionnaires, qui se réjouissent déjà d'entendre à nouveau les cris des petits ...



« Les enfants des plaines en 2011 »

« Les glaces, il n'y a pas d'âge pour en manger »



## La cafétéria

Impossible de parler de la résidence sans évoquer la cafétéria et ses bénévoles. Ils sont cinq, présents tous les dimanches de 7h à 19h, et assurent le service aux résidents et à leur famille, mais aussi aux visiteurs de passage. Mais ils ne font pas que servir pâtisserie, café et gâteaux. Ils ont tissé de véritables liens avec les pensionnaires ou leurs familles, prêtent une oreille attentive à chacun, aident ceux qui sont moins valides. Les dimanches après-midi ne seraient pas les mêmes sans eux. En février dernier, ils ont d'ailleurs reçu le Mérite du dévouement pour leur action au sein de la résidence. Nous vous invitons à passer leur rendre visite un de ces dimanches !



« ils vous attendent »

## Les jardins de la résidence

La résidence St Joseph possède un jardin intérieur, véritable enclave de verdure entre les bâtiments, ainsi qu'un parc situé à l'arrière. Une haie mellifère et des arbres fruitiers viennent d'y être plantés. Durant l'été, une plaine de jeux au naturel sera érigée dans le parc avec l'aide de bénévoles. Les enfants, qui connaissent les lieux grâce à l'école et aux plaines de vacances, pourront venir y jouer librement. Les pensionnaires, quant à eux, pourront s'installer sur les bancs ou se promener et regarder les petits grandir.

Dans le même esprit, des potagers surélevés vont bientôt être installés dans le jardin intérieur. Là aussi, l'objectif est de contribuer à faire se rencontrer les petits et leurs aînés autour d'une activité commune. Celle-ci permettra la transmission des savoirs et des savoir-faire des uns vers les autres, tout en assurant le maintien en activité des résidents.



« les jardins de la résidence, bientôt agrémentés d'une plaine de jeux »



## Le Pensionnat : historique

Avant d'être une maison de repos, cet ensemble de bâtiments très anciens a formé jusqu'à la Révolution française le centre de la seigneurie de Membach. Après la disparition de la dernière famille à posséder la cour de Cortenbach, l'ensemble sera vendu plusieurs fois et deviendra la propriété des Sœurs Récollectines d'Eupen en 1875. Un couvent sera fondé en 1876 et une école pour filles ouvrira ses portes en 1877. A la même époque, un pensionnat est aménagé. Il permettra d'augmenter considérablement le nombre d'élèves, de nationalités belge et allemande, les cantons germanophones faisant alors partie de la Prusse.

Le Pensionnat Saint Joseph deviendra par la suite une hostellerie, puis sera transformé en maison de repos. Elle deviendra propriété du CPAS de Baelen puis le 1er janvier 1998 sera rattachée aux Cliniques Saint-Joseph de Liège, devenues depuis le Centre Hospitalier Chrétien (CHC).

La maison de repos n'a cessé de s'agrandir depuis. Durant les années 2000, de gros travaux de rénovation lui ont permis d'augmenter le nombre de lits et d'améliorer le confort des résidents. A ce jour, l'institution compte 77 lits.

## La véranda

La résidence travaille également sur un projet d'agrandissement de son espace de vie. Ce projet permettra d'augmenter la capacité de la salle commune, où se réunissent de nombreux résidents et qui est parfois trop petite, notamment le dimanche, jour traditionnel de visite. L'espace ainsi agrandi sera aussi plus agréable, et procurera une meilleure vue sur les potagers surélevés et l'évolution des cultures. Garder un contact avec l'extérieur, voir passer les saisons, mûrir les cultures, c'est en effet très important pour ceux qui sortent peu...



## Bientôt dans vos boîtes aux lettres

La résidence St Joseph prépare une enquête, destinée aux habitants de Baelen et Membach, afin de pouvoir cibler ses activités et ses projets en fonction des souhaits des villageois. Tous ces projets d'ouverture vers le village ne sauraient exister sans ses habitants. Cette enquête a pour but de fournir des renseignements sur vos centres d'intérêts, vos éventuelles attentes vis-à-vis de la résidence, vos questions, votre disponibilité... Vous la trouverez tout prochainement dans vos boîtes aux lettres. Nous espérons que vous lui réserverez un bon accueil !

# Il y a 60 ans déjà ! La catastrophe de la Soor

Le 8 juillet 1952, vers 17 h, la journée est terminée, il pleut assez fort. Un groupe de six ouvriers (cinq Italiens et un Belge) décident de remonter vers la Soor par le tunnel, plutôt que de descendre vers le lac et de reprendre le chemin où la camionnette les attend. Ils sont à 800 m de l'entrée (côté Soor) quand un orage terrible se déclenche en Fagnes. Les eaux de la Soor se gonflent, provoquant un mur de 4 à 5 m d'eau dont une partie s'engouffre dans le tunnel.

Le tunnel de la Soor, un tunnel de 2.478 m et de 2,30 m de diamètre, a été creusé entre la Soor et le lac de la Gileppe afin d'augmenter sensiblement le bassin récoltant du lac (près de 80.000 m<sup>3</sup> par jour).



«Le camp des travailleurs»

«Les cuisines du camp»



«La sortie du tunnel au Trou Malbrouck»

**Les ouvriers sont surpris dans leur remontée** et coincés dans les branches, les pierres et les gravats. La force du torrent arrache et propulse au loin la porte de sortie au Trou Malbrouck. Les six hommes, pris dans ce tourbillon infernal, meurent sans doute très rapidement. Dans le mouvement d'aide aux victimes, le conducteur de la grue, pris d'un malaise, perd l'équilibre et tombe dans le puits. Il deviendra la huitième victime du tunnel (les six hommes de la catastrophe, le grutier et le chef-mineur décédé d'un accident lors du début des travaux).

**De hautes personnalités et une foule très nombreuse sont venues rendre hommage aux malheureuses victimes** lors des obsèques célébrées le 12 juillet 1952 en l'église St Jean-Baptiste à Membach. Deux ouvriers seront enterrés en Belgique et les six autres seront rapatriés en terre natale, en Italie du nord, par chemin de fer au départ de la gare de Membach-St Quirin.

**Des plaques commémoratives sont scellées en 1954** à l'entrée et à la sortie du tunnel. Le 30 juin 2002, en présence d'un nombreux public, une grande cérémonie de mémoire, initiée par Michel Beckers, bourgmestre, et Marie-José Janssen, échevine, tous deux de Baelen, s'est tenue dans la ferveur aux deux extrémités du tunnel.

**Notre hommage va aux valeureux ouvriers italiens et belges**, victimes malheureuses de leur courage. Ils ont travaillé pour notre Bien Vivre : Mario Alfieri, Balcon Modesto, Mario Lirussi, Giuseppe Pascutti, Pieter Peeters, Antonio Sernagiotto, Silvio Valt et Carlo Stiz.

Nous avons écrit un résumé plus important de cette terrible catastrophe. Vous pouvez le lire au verso des panneaux didactiques placés aux deux extrémités du tunnel, ainsi que dans Mémoire de Baelen-Membach, tomes II et VII.

André Hauglustaine et Camille Meessen



«Les obsèques des victimes à Membach»



«Commémoration en juin 2002»

# Le sanglier

**S'il y a un animal qui fait des dégâts dans la forêt et les cultures, c'est bien le sanglier. De plus en plus nombreux dans nos régions, il se rapproche des habitations, allant même jusqu'à entrer dans les jardins à la recherche de sa nourriture.**

Le sanglier est omnivore et opportuniste mais sa nourriture se compose à 90% de nourriture sèche, à savoir glands, châtaignes, faines, samares des frênes ... et 10% d'insectes et de vers de terre, dans lesquels il trouve les protéines nécessaires à sa bonne santé. Il doit boire beaucoup sur une journée : la plus grande partie de sa nourriture étant sèche, il salive près de 10 à 15 litres par jour.

Il consacre 60% de son temps au repos dans sa bauge (petite cuvette creusée dans le sol, abritée du vent et des regards, avec possibilité de fuite par une « sortie de secours » aménagée), 25% à la recherche de nourriture et 15% à ses déplacements. Il peut parcourir jusqu'à 30 à 40 km en une nuit ! Il fréquente régulièrement une souille, qui est la baignoire du sanglier. Cette cuvette plus ou moins remplie d'eau lui sert à réguler sa température car le sanglier ne sait pas transpirer et doit régulièrement se rafraîchir afin de réguler sa température corporelle. Il se sert également de la souille pour se débarrasser des parasites (tiques et poux) emprisonnés dans son pelage.

Les indices de présence du sanglier sont les empreintes et les vermillis. Pour les empreintes, les doigts postérieurs (les gardes ou encore les ergots) dessinent deux marques bien visibles derrière et de part et d'autre du pied, à ne pas confondre avec celles du cerf dont les gardes ne sont pas visibles. Les vermillis sont les traces que laisse le sanglier après avoir creusé le sol pour trouver les vers de terre. Il faut encore faire la distinction entre vermillis et boutis. Si la terre est retournée sur quelques centimètres, on parle de vermillis, tandis que si la terre est creusée jusqu'à 20 à 25 cm, on parle alors de boutis. Les boutis sont récents si la terre est friable. Vous pourrez y voir des oiseaux picorer les insectes qui ont échappé au sanglier. Si la terre est lisse et collée, les boutis sont anciens. Parmi les traces que laisse le sanglier, on peut encore remarquer sur le bas des troncs d'arbres de la boue séchée là où il se frotte en sortant de la souille. On appelle ces traces des housures.



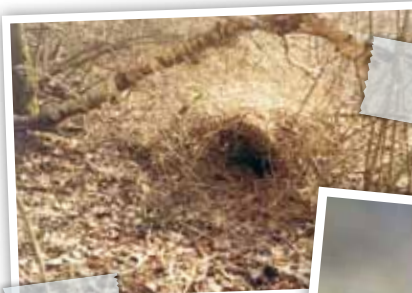
## UN PEU DE VOCABULAIRE :

- Les jeunes jusqu'à 6 mois sont appelés « marcassins ».
- De 6 mois à 1 an, on les appelle les « bêtes rousses ».
- De 1 à 2 ans, ce sont les « bêtes de compagnie ».
- Ce n'est qu'à partir de 5 ans qu'on parle de « vieux sanglier ».

Le sanglier est une espèce grégaire. Par conséquent, il vit en groupe. La structure sociale se compose d'une laie adulte accompagnée des jeunes marcassins, suivis par deux jeunes des deux dernières portées, ce qui forme une « compagnie ». Plusieurs compagnies peuvent s'ajouter, avec en plus des femelles âgées sans progéniture, ce qui forme une « bande de sangliers ».

La mise bas d'une amplitude de 2 à 10 marcassins a lieu dans ce qu'on appelle un « chaudron ». Il s'agit d'un aménagement fait de branches, de fougères et d'herbage dans un lieu bien abrité du froid et des intempéries. Il y règne une température de + ou - 32 degrés, indispensable pour maintenir la chaleur des jeunes marcassins qui resteront une bonne semaine au nid car le plus gros risque est le froid. Le taux de mortalité des jeunes dans la première semaine de leur vie atteint 30 à 50 %.

Christian Desart, guide nature



# L'emploi des langues à Baelen au fil des siècles

Ce document veut montrer que parler de bilinguisme n'a rien de nouveau pour Baelen. Ce n'est qu'au courant du 20<sup>e</sup> siècle, surtout après les 2 guerres mondiales, que le français est devenu la seule langue administrative et usuelle à Baelen.

Dans le ban de Baelen, pendant des siècles, on parlait des dialectes allemands/flamands, le « plattdütsch », à côté ou en plus du wallon dans certains hameaux.

C'est grâce à des documents tels que les relevés de contribuables, des registres du duché de Limbourg dont faisait partie le ban de Baelen, que nous savons quelles langues la population parlait ou comprenait dès le 14<sup>e</sup> siècle.

Ce qui suit est extrait d'une étude de Monsieur Firmin Pauquet, inspecteur culturel principal émérite et spécialiste de l'histoire locale.

## FIRMIN PAUQUET : EVOLUTION DE LA SITUATION LINGUISTIQUE À BAELEN ET MEMBACH.

### 1. Usage des langues au ban de Baelen (1389-1794).

Au duché de Limbourg, le ban de Baelen est un des trois bans « flamands » ou « duytsche banken ». La langue administrative y est restée le thiois (limbourgeois mâtiné de brabançon), dont dérive encore le « plattdütsch » dialectal d'aujourd'hui, comme l'a bien montré le philologue Léon Wintgens.

1445 - Lors de la Joyeuse Entrée de Philippe Le Bon et du mariage de son fils, le duché de Limbourg est prié de payer une « aide » de 3000 couronnes. Cette information est rédigée en brabançon (dialecte flamand), appelé aussi « bromesch » : « Informatie gedaen opte settinge en betalinge van de 3000 cronen »

Parmi les contribuables taxés différemment on trouve les noms : Seven lenaert, lepper, lenaert scoeneboet, Claïskén der smit, cloes heylke, jacob, Peter lietnoet... des noms typiquement thiois.

1469 - L'administration ducal fait procéder à un recensement de la population après les incursions liégeoises de 1465. Le relevé est intitulé : « Declaratie van de getralen van den vryheyden, dorpen ende hertsteden (foyers) ».

Parmi les registres des recettes et dépenses tenus de 1389 à 1794 par les receveurs du duché de Limbourg, le plus ancien (débutant le 22 mars 1389) est rédigé en français par le clerc du receveur. Ce clerc précise qu'il a traduit « ces presens comptes de alemant en français » et en a été dédommagé. Ceci se comprend : les comptes sont destinés à l'administration de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne.

Le compte de 1415-1416 est rédigé en brabançon, comme tous les suivants jusqu'en 1700. Le français réapparaît en 1704.

A partir de 1741-1742 jusqu'en 1787 tous les registres sont tenus en français.

L'administration centrale des Pays-Bas est modernisée après l'arrivée des Habsbourgs de Vienne. Une bureaucratie centralisatrice s'installe à Bruxelles. Cette bureaucratie favorise l'usage du français comme langue administrative. Mais il n'est pas, semble-t-il, la langue de la population dans les bans « flamands ».

En effet, le thiois est la langue de la plupart des monuments funéraires de nos cimetières et des abords de la voie vicinale, comme de la remarquable « théothèque » de Limbourg, espèce de tabernacle aux inscriptions latines et thioises datées de 1520.

L'abbé de Rolduc Jean-Baptiste, patron de la paroisse de Baelen (1683-1712), publie en 1700 un livre de prières en allemand : « Christliches Gebetbuch ».

Plus tard, des statuts de sociétés, telle en 1717 la société de tir Saint-Paul à Baelen, sont rédigés en thiois.

Autre exemple : la chronique rédigée par le Baelenois Francis Cool de 1761 à 1808 l'est dans un allemand mélangé de dialecte, de brabançon et de français.

Après la guerre de succession d'Autriche (1740-1748), les finances des communautés limbourgeoises sont dans un état déplorable. Le pouvoir central en profite pour installer un organe de supervision le 1<sup>er</sup> décembre 1778 : ses rapports sont rédigés en français. Dès son entrée en fonction, elle réclame des Régences des communautés (administrations communales) un « Tableau des recettes et dépenses » pour les trois exercices passés (1775-1777), ainsi qu'un état des capitaux dont la commune est chargée. Les bourgmestres y répondent dans la langue usuelle de leur communauté. Voilà une application du multilinguisme à cette époque !

En 1779 paraît à Stembert chez Lejeune un « Kleiner Catechismus oder Kurzer Begriff der Christlichen Lehr für die sieben-, acht-, neun-jährigen Kinder ». Il semble donc que le catéchisme préalable à la première communion des enfants soit tenu en langue allemande, de même que l'école, puisqu'un abécédaire, « gründliche Anleitung...im Buchstabieren und Lesen....Zum Gebrauch der Schulen im Herzogtum Limburg » paraît en 1793.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, surtout finissant, l'influence de la langue française se marque de plus en plus parmi les élites, comme un peu partout en Europe.

### 2. Occupation française (1794), puis annexion à la République (1795-1814).

Après l'annexion à la France en 1795, le français est imposé comme langue administrative. L'état-civil est désormais enlevé au clergé et mis à charge des responsables communaux. L'ensemble du duché de Limbourg est intégré au département de l'Ourthe, essentiellement formé de territoires francophones. Comme les classes sociales dirigeantes sont largement bilingues, voire trilingues, et francisées culturellement depuis plusieurs décennies, cette situation ne semble guère poser problème dans la gestion des « municipalités », puis « mairies ».

### 3. Royaume des Pays-Bas (1816-1830).

Par arrêté royal du 15 septembre 1819, le roi Guillaume I<sup>er</sup> impose l'emploi de la « langue nationale » (de landstal) aux provinces flamandes à partir de 1824. Cette langue est le Hollandais.

Dans les communes du Nord-Est de la province de Liège, il semble bien que cette législation ait été introduite : les sceaux communaux portent la légende « Plaatselijk Bestuur.... »

(suite dans le prochain numéro des Infos Communales)  
Le groupe bilinguisme à Baelen-Membach

# Connaissez-vous un arbre ou une haie remarquable ?

En produisant l'oxygène, en régulant humidité et CO<sub>2</sub>, le règne végétal permet l'atmosphère qui nous est indispensable. De même, en étant la base de la chaîne alimentaire, le monde des plantes est bien plus qu'un élément décoratif dans notre environnement, il est l'origine et la condition de notre survie.

Plus près de nous, le grand frêne douanier d'un passage, la vieille charmille entre deux propriétés, le souvenir de jeux de notre enfance sous le tilleul ou simplement la main sur la patine ancienne d'un meuble, tout nous rappelle le respect que nous devons à ces légendes bien vivantes.



«Le hêtre pourpre du parc communal de Baelen, un arbre remarquable emblématique.»

## Quels critères pour entrer dans la liste officielle des arbres et haies remarquables ? (si l'arbre n'y figure pas déjà).

1) Tout arbre, d'essence indigène ou exotique, sur domaine public ou privé, présentant au moins l'un des critères suivants :

- intérêt paysager (arbre de plus de 30 ans, accessible visuellement et qui se distingue dans le paysage)
- taille exceptionnelle
- intérêt folklorique/religieux
- intérêt historique (arbre de l'indépendance, ...)
- intérêt dendrologique (essence rare)
- curiosité biologique (fusion de branches, ...)
- repère géographique (limite de commune, ...)

2) Toute haie mélangée d'essences indigènes, sur domaine public ou privé, taillée ou en port libre, présentant une valeur esthétique, biologique ou paysagère, ainsi qu'au moins l'un des critères suivants :

- longueur min. de 100 m d'un seul tenant
- présence d'essences particulières comme le houx ou les fruitiers sauvages (pommier, poirier ou encore néflier)

N.B. : Actuellement, toutes les haies de min. 10 m à base d'essences indigènes sont protégées en Wallonie.

## Quel est l'intérêt de cette qualification par la Région Wallonne ?

- Protéger un patrimoine et diffuser son existence, accorder une plus-value de prestige à sa propriété ou son environnement.
- Bénéficier de l'expertise (conseils d'entretien, examen sanitaire) de l'administration compétente de la Région Wallonne.
- Avoir droit, dans certaines conditions, à une subvention couvrant 100% (max 7.500 €) des travaux d'entretien et de restauration du sujet protégé.

## Quelles en sont les contraintes ?

Nécessité d'obtenir un permis d'urbanisme pour l'abattage ou la modification de l'aspect d'un arbre ou d'une haie remarquable.

Ne pas entreprendre de travaux de modification du relief du sol à moins de 5 mètres de la projection de la couronne de l'arbre et 2 mètres du pied de la haie.

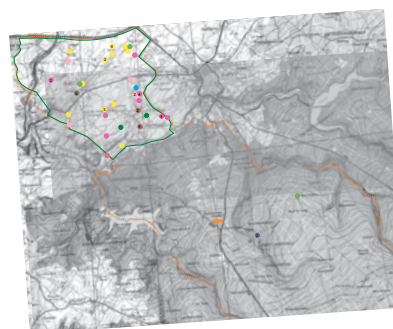
## Et dans notre commune ?

Une quarantaine de sujets sont actuellement localisés (voir carte), ils constituent une richesse environnementale. Notre but est d'établir une carte d'identité didactique ainsi qu'un état de santé de ces arbres. Et enfin valoriser cette liste en établissant une visibilité accessible à tous par des circuits de randonnées thématiques.

## Aidez-nous !

Si vous connaissez arbres ou haies qui pourraient être qualifiés de remarquables, faites-le nous savoir.

Contact : [jeparticipe@baelen.be](mailto:jeparticipe@baelen.be)



La carte des arbres remarquables.

| Date                | Détails                                                                  | Lieu                                  | Horaire              | prix    | organisateur + infos                   |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|----------------------|---------|----------------------------------------|
| 20/05/2012          | Communions                                                               | Membach: église                       | 10h30                |         |                                        |
| 20/05/2012          | Si le dragon m'était conté                                               | Mefferscheid                          | 14h                  |         | voir article                           |
| 21/05/2012          | Tables de conversation allemand                                          | Baelen: La Cantellerie                | 20h                  | gratuit | GT Bilinguisme                         |
| 27/05/2012          | Spectacle groupe Expressions                                             | Baelen: Foyer culturel                | 16h                  | 2 €     | Groupe Expressions - voir article      |
| 27/05/2012          | Balade contée                                                            | Baelen: plaine de jeux                | voir article         | 3 €     | Les Zinzinconnus                       |
| du 02 au 05/06/2012 | KERMESSE                                                                 | Baelen                                |                      |         |                                        |
| 02 et 03/06/2012    | Exposition de peintures: Anne-Marie Deliège-Pirnay et Herbert Scholl     | Baelen: atrium de la maison communale | de 11h à 18h         | gratuit | L.A.C. - voir article                  |
| 02/06/2012          | Après-midi récréative pour les enfants: concours de dessins et spectacle | Baelen: parc communal                 | 14h                  | 1 €     | L.A.C. - voir article                  |
| 02/06/2012          | Cinéma: "Les Biches" et "En pays éloigné" de Vero Cratzborn              | Baelen: salle du conseil (2ème étage) | 19h30                | gratuit | Commune de Baelen - voir article       |
| 02/06/2012          | Bal de la kermesse                                                       | Baelen: parc communal                 | 21h                  |         | Sté Royale de Tir St. Paul             |
| 03/06/2012          | Course cycliste                                                          | Baelen                                | 14h30                |         | Club Cycliste Baelenois (voir article) |
| 05/06/2012          | Journée de la Sté Royale de Tir St. Paul                                 | Baelen: parc communal                 | voir article         |         | Sté Royale de Tir St. Paul             |
| <b>07/06/2012</b>   | <b>Permanence déclarations fiscales</b>                                  | <b>Baelen: maison communale</b>       | <b>de 9h à 11h30</b> |         | <b>S.P.F. Finances</b>                 |
| 10/06/2012          | Procession                                                               | Baelen: départ église                 | 9h                   |         | Paroisse St. Paul Baelen               |
| 10/06/2012          | Balade à Raeren                                                          | Départ maison communale Baelen        | 13h30                |         | voir article                           |
| du 23 au 26/06/2012 | KERMESSE                                                                 | Membach                               |                      |         |                                        |
| 23/06/2012          | Après-midi récréative pour les enfants: concours de dessins et spectacle | Membach: résidence St. Joseph         | 14h                  | 1 €     | L.A.C. - voir article                  |
| 23 et 24/06/2012    | Exposition de peintures: Aline Deweerdt                                  | Membach: résidence St. Joseph         | voir article         | gratuit | L.A.C. - voir article                  |
| 23/06/2012          | Grand bal en l'honneur du Roy                                            | Membach: salle St. Jean               | 20h                  |         | Sté Royale de Tir St. Jean             |
| 24/06/2012          | Cortège et tir à l'oiseau                                                | Membach                               | 16h                  |         | Sté Royale de Tir St. Jean             |
| 25/06/2012          | Tables de conversation allemand                                          | Baelen : La Cantellerie               | 20h                  | gratuit | GT Bilinguisme                         |
| 08/07/2012          | Balade: Pays de Herve                                                    | Départ maison communale Baelen        | 13h30                |         | voir article                           |
| 15/07/2012          | Balade: anniversaire tragédie de la Soor                                 | Départ place de Dolhain               | 13h30                |         | Syndicat d'Initiative Limbourg         |
| 05/08/2012          | Balade: Borchène - La Gileppe                                            | Départ maison communale Baelen        | 13h30                |         | Voir article                           |
| 09/09/2012          | Balade: Mefferscheid                                                     | Départ maison communale Baelen        | 13h30                |         | Voir article                           |

## GROUPE EXPRESSIONS



Les élèves des ateliers DANSE et THÉÂTRE présentent leur travail de l'année

**le DIMANCHE 27 MAI 2012 à 16h  
à la salle du Foyer culturel de Baelen.**

**Entrée : 2 euros (1 boisson comprise)**

Si vous êtes intéressés à inscrire votre enfant aux ateliers de la saison 2012-2013, faites-vous connaître dès maintenant aux numéros suivants

0477/33 02 64 (Marine Nihant) 0495/34 54 22 (Angélique Marmarinou).

## LES ZINZINCONNUS

**Les Zinzinconnus vous invitent à leur 3<sup>e</sup> balade contée  
le dimanche 27 mai.**

Thème: le cirque. - Durée: ± 1h30 - PAF: 3€ (1 boisson comprise)

Départ de la plaine de jeux tous les 1/4 d'heure.

Premier départ à 17h, dernier à 19h.

Les enfants doivent venir accompagnés.

Poussette tout chemin. Chaussures de marche recommandées.

Inscriptions vivement souhaitées: 0494 91 87 45

leszinzinconnus@gmail.com - www.facebook.com/leszinzinconnus

## Balades

**Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :**

**10.06 RAEREN**

**08.07 PAYS DE HERVE**

**05.08 BORCHENE -LA GILEPPE**

**09.09 MEFFERSCHIED**

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Equipeement : chaussures de marche - bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

Avis aux personnes et organisateurs de



## BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

### REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune [www.baelen.be](http://www.baelen.be) Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

## 60 ÈME ANNIVERSAIRE DE LA TRAGÉDIE DE LA SOOR

Le 8 juillet 1952, notre région et plus particulièrement la commune de Baelen connaissait la terrible tragédie de la Soor où des ouvriers travaillant dans le tunnel ont perdu la vie. Cette catastrophe est également évoquée à la page « Histoire » de ce bulletin communal.

Afin de commémorer cet événement, le Syndicat d'Initiative de Limbourg (asbl RSIL) organise une balade pédestre au départ de la place de Dolhain le dimanche 15 juillet.  
Départ à 13h30 - covoiturage possible jusqu'à la maison forestière de Hestreux.

### Invitation cordiale à tous !

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'histoire de ce drame, nous vous suggérons l'excellent ouvrage « Mémoire de Baelen-Membach » Tome VII de A. Hauglustaine, M. Klinkenberg et C. Meessen.

## DATES DES PROCHAINES TABLES DE CONVERSATION EN ALLEMAND :

**21 mai et 25 juin 2012**

Tables de conversation allemand  
« La Cantellerie » à 20h - gratuit  
Organisateur : le groupe bilinguisme

## Paroisse Saint Paul Baelen

### Invitation à tous

## Cette année, la procession du Saint-Sacrement aura lieu le dimanche 10 juin.

L'Eucharistie sera célébrée chez Mr et Mme Janlaes vers 10 heures, nous partirons donc à 9 heures de l'église vers Ma Campagne, Mazarinen, Overoth, vieux chemin d'Overoth et rue Emile Schmuck.

**1<sup>er</sup> reposoir**, rue Ma Campagne.

**2<sup>e</sup> reposoir**, Chez Mme Vandenberg à Mazarinen

**3<sup>e</sup> reposoir**, chez Mr et Mme Janlaes R à Overoth où aura lieu la célébration de l'Eucharistie (si le temps le permet, sinon elle aura lieu à l'église avant la procession.)

**4<sup>e</sup> reposoir**, vieux chemin d'Overoth à la potale de la croix et retour à l'église pour la bénédiction finale.

Comme les autres années, la police assurera la sécurité et la fanfare égayera la route. Le dais sera porté par les membres de la société de tir Saint-Paul et la chorale animera de ses chants les reposoirs, ainsi que l'Eucharistie. Nous invitons tous les paroissiens et aussi les acolytes, les enfants de la première communion et les jeunes de la profession de foi de cette année.

Avec tous les habitants des quartiers parcourus, nous vous remercions déjà pour votre participation, en espérant une belle journée ensoleillée et une présence nombreuse en ce (presque) début de vacances.

M. le Curé Guy Balaes  
L'équipe relais de Baelen

À l'occasion de la kermesse  
de Baelen, le Club Cycliste  
Baelenois organise  
la traditionnelle course  
cycliste de Baelen.



### Le dimanche 03.06.2012

La course de plus ou moins 80 kilomètres passe par Baelen - Membach - Dolhain.  
Les coureurs effectuent 7 fois la boucle. Le départ (à 14:30) et l'arrivée se déroulent à Baelen.  
Venez nombreux applaudir les coureurs!



Avec le soutien  
du Député provincial  
en charge des Sports

**BAELEN** : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale -ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

**MEMBACH** : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant.

Tél. 087/74.24.58

**La bibliothèque est ouverte :**

#### BAELEN

Lundi ..... de 13h30 à 16h30  
Mardi ..... de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30  
Mercredi ..... de 14h00 à 19h00  
Samedi ..... de 09h30 à 13h30

#### MEMBACH

Vendredi ..... de 13h30 à 15h30,

#### VACANCES SCOLAIRES

Mercredi ..... de 14h00 à 19h00  
Samedi ..... de 09h30 à 13h30

#### Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

10 centimes pour les bandes dessinées

20 centimes pour les livres adultes

1 euro pour les jeux.

#### Ses collections comptent 17.242 livres.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse [bibliotheque@baelen.be](mailto:bibliotheque@baelen.be), vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : [www.baelen.be](http://www.baelen.be), rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

## Au rayon nouveautés :

#### Adultes

BETEILLE (Roger) La Faute de Madame le Maire  
BOISSARD (Janine) Une vie en plus  
BOURDIN (Françoise) Serment d'automne  
CORNWELL (Patricia) Le Voile rouge  
KINSELLA (Sophie) Lexi Smart a la mémoire qui flanche  
LEON (Donna) La Femme au masque de chair  
LEVY (Marc) Si c'était à refaire  
MACDONALD (Patricia) Le Poids des mensonges  
POIVRE D'ARVOR (Patrick) Rapaces  
SCHMITT (Eric-Emmanuel) Les dix enfants que madame Ming n'a jamais eus  
ZIEGLER (Jean) Destruction massive

#### Bandes dessinées

Les Aigles de Rome n°3  
Airborne 44 n°4  
Le Chant d'Excalibur n°6  
Croisade n°6  
Damoclès n°4  
Empire USA-Saison 2- n°1à6  
Les Forêts d'Opale n°7  
Il était une fois en France n°5  
Nelson n°12  
Vasco n°24  
Wayne Shelton n°10

#### Jeunesse + Ado

Bleach n°47  
Cherche et trouve avec Toto  
Cheval de guerre de Michael MORPURGO  
Le Destin de l'épouvanteur  
Inazuma Eleven n°6  
Journal d'un vampire n°6  
Lili est harcelée à l'école  
One Piece n°61  
Radiance n°3  
Shin Chan  
Vampire city n°4

## PREMIÈRES COMMUNIONS À MEMBACH

**Jésus, tu es notre berger, tu nous invites à suivre ton chemin et à partager le pain de vie.**



Ce dimanche 20 mai 2012, Valentine, Nicolas, Lou, Annabelle, Louise, Zoé, Lisa, Adrien, Benjamin, Cléa, Timo, Gladys recevront pour la toute première fois le Corps du Christ.

Nous vous invitons à venir célébrer ce moment privilégié avec eux ce dimanche 20 mai à 10h30 en l'église de Membach.

|                  |                             |                  |
|------------------|-----------------------------|------------------|
| Schins Valentine | Rue Boveroth N°64           | 4837 Membach     |
| Dufourni Nicolas | Rue Clos Saint Leonard N°10 | 4840 Welkenraedt |
| Dürnholtz Lou    | Rue Braun N°2               | 4837 Membach     |
| Cremer Annabelle | Schönefelder Weg N° 166     | 4700 Eupen       |
| Franssen Louise  | Rue Albert 1er N°20         | 4837 Membach     |
| Counet Zoé       | Rue Léonard Moray N°11      | 4837 Membach     |
| Moutschen Lisa   | Rue Boveroth N°44           | 4837 Membach     |
| Mossoux Adrien   | Rue des fusillés N°35       | 4837 Membach     |
| Fryns Benjamin   | Rue Perkiets N°87           | 4837 Membach     |
| Moers Cléa       | Rue Boveroth N°51/A         | 4837 Membach     |
| Klinkenberg Timo | Rue Gemehret N°59           | 4700 Eupen       |
| Franssen Gladys  | Rue de la Station N°12      | 4890 Thimister   |

## LA FÊTE À BAELEN :

Exposition des peintures d'**Anne-Marie Deliège-Pirnay** et d'**Herbert Scholl** le Samedi 2 juin ainsi que le Dimanche 3 juin de 11h à 18h à l'atrium de la Maison Communale. Entrée gratuite. Bienvenue à tous.

Le Samedi 2 juin à 14h, concours de dessins et spectacle pour enfants. P.A.F. : 1€ (nombreuses récompenses)

## LA KERMESSE À MEMBACH :

Exposition des peintures d'**Aline Deweerdt** dans l'espace de vie de la résidence St Joseph à Membach.

Horaire : le Samedi 23 juin de 14 à 18h et le Dimanche 24 juin de 11h à 18h. Entrée gratuite.

Bienvenue à tous.

Samedi 23 juin à 14h, concours de dessins et spectacle pour enfants. P.A.F. : 1€ (nombreuses récompenses)

**Dès maintenant, vous pouvez annoncer votre participation à « La capsule temporelle » et à la formation des « Ambassadeurs de Baelen-Membach ».**

### Comment ?

En avertissant un membre du LAC que vous désirez déposer un objet, une lettre, un document, une photo....que vos descendants découvriront dans 100 ans ! Laisser un témoignage collectif de la vie de nos deux villages dans une malle en inox de 90 litres que nous enterrerons entre Baelen et Membach le 9 septembre au moment de l'apéro offert au Château de Vreuschemen pour les 40 ans du LAC. Ce serait super ! On attend votre appel au 0478 214809, au 0486 902363 ou par mail : lacbaelen@hotmail.com

Aux mêmes adresses, vous pouvez vous joindre à ceux qui désirent apprendre un peu plus sur Baelen et Membach, en devenant « Ambassadeurs » suite à une courte formation (Géographie, Histoire, Terroir...) et remise de diplôme...

La formation (gratuite) se tiendra en septembre-octobre. Inscrivez-vous dès maintenant !



## Aline Deweerdt

Elle toujours aimé dessiner.

A la maison, un gros livre aux allures de grimoire la fascinait. Assez vite après la naissance de son fils, l'envie de redessiner s'est cruellement fait sentir. Elle s'inscrit au Centre d'Expression et de Créativité la Bull'Dingue à Welkenraedt, dont l'atmosphère conviviale et l'esprit lui conviennent parfaitement. Sa technique préférée est l'acrylique mais elle aime aussi travailler le pastel : l'acrylique dans le style figuratif et la craie pour un style plus réaliste



## Anne-Marie Deliège-Pirnay

a toujours aimé le dessin et la peinture tant à l'huile qu'acrylique.

C'est récemment qu'elle a repris crayons et pinceaux et, inscrite dans différents ateliers, a développé ses dons naturels. Plusieurs artistes renommés ont participé à son épanouissement artistique : citons Jacques Dubois, peintre et sculpteur, et Thierry Brasseur, peintre animateur à la Bull'Dingue à Welkenraedt.

Anne-Marie Deliège-Pirnay a plusieurs expositions à son actif, notamment dans une galerie de la Région Wallonne.



## Herbert Scholl

habite Baelen depuis 35 ans.

Pur amateur, il peint par plaisir.

Il aime réaliser des compositions, peindre des paysages, mais aussi des œuvres abstraites, sur toile et sur bois.

Il n'a jamais exposé, c'est la première fois que le public pourra découvrir ses toiles.

Venez les découvrir !



## Si le dragon m'était conté ...



**Dimanche 20 mai, à partir de 14 h à l'arboretum de Mefferscheid, à Hestreux**

**Pour cette seconde rencontre (après la fabuleuse «Nuit du Dragon» du 28 avril), nous vous proposons un moment où les mots seront à la fête...**

Tout au long du parcours, vous rencontrerez en effet Edoardo Shepers, conteur verviétois bien connu, qui, au travers de ses histoires venues d'ailleurs, vous emmènera dans son monde magique.

Marc Imberechts, quant à lui, vous étonnera au son langoureux de son violoncelle. Sa poésie vous fera assurément vibrer.

Que dire enfin de l'incroyable Timotéo Sergoï (plus connu sous le nom de Stéphane Georis). Outre son grand talent de comédien (La Compagnie des Chemins de Terre), c'est au travers de sa poésie aussi pétillante que drôle que vous poursuivrez le chemin...

Sur celui-ci vous rencontrerez aussi Odette Goffard qui vous accompagnera par ses chants.

A la fin de la balade, vous pourrez vous restaurer grâce à de délicieuses pâtisseries locales. Le tout accompagné par les artistes musiciens de la famille du sculpteur Eric Hagelstein.

Un moment tout en douceur pour les familles ou pour tous les amateurs de contes et poésies.

### Participation libre aux frais de l'organisation.

Plus de détails sur le blog d'Eric Hagelstein, sculpteur-graveur : [aucoeurdelarbre.blogspot.com](http://aucoeurdelarbre.blogspot.com)

# « Les Biches » en première belge»

Le court-métrage « Les Biches », réalisé par Véronique Cratzborn, sera projeté à Baelen le samedi 2 juin à 19h30, dans la salle du conseil de la maison communale. Et ce sera une première belge !

**Entrée gratuite. Organisation : commune de Baelen, échevinat de la culture.**

**2 projections vous seront proposées ce 2 juin:**

## LES BICHES

Un court métrage de Vero Cratzborn

Durée : 18 minutes - Année de production 2012

**Petit matin. Trois jeunes filles dans une campagne bucolique et déserte. Un cavalier arrive à leur hauteur.**

Avec Lola Destercq (Au cul du loup de Pierre Duculot), Sandra Raco (Le Gamin au Vélo de Luc & Jean-Pierre Dardenne, elle est la petite sœur du comédien Fabrizio Rongione), Cécile Delberghe (Cloclo de Florent Emilio Siri), Toussaint Colombani (Elève Libre de Joachim Lafosse)

**Scénario et Réalisation : Vero Cratzborn**

Image : Matthieu Bastid

Montage : Marie Pothon Lépine

Son : Yves Bemelmans – Guadalupe Cassius – Sarah Gouret – Benjamin Viau

Musique : Greg Corsaro

Production : MONKEY PRODUCTION & LES FILMS EN GENERAL avec l'aide de la bourse court métrage du CLAP, bureau d'accueil des tournages des Provinces de Liège, Namur, Luxembourg

**Sélections :** Shortfilm Corner Festival de Cannes 2012, « Le court en dit long », Paris 2012

Page facebook du film : <http://www.facebook.com/pages/Les-Biches-court-métrage-de-Vero-Cratzborn/325223070834098>



## EN PAYS ELOIGNE

Un court métrage de Vero Cratzborn

Durée : 25 minutes - Année de production 2007

**Deux frères. L'un revient au village. L'autre ne l'a jamais quitté. Des retrouvailles dans le tourbillon de la fête annuelle et le ventre d'un géant.**

Avec Christelle Cornil (Sœur sourire de Stijn Coninx, OSS117 de Michel Hazanavicius), Manuel Blanc (César du Meilleur Espoir Masculin pour J'embrasse pas d'André Téchiné), Gautier About (Rien de Personnel de Mathias Gokalp), Jean-Michel Balthazar (Le Gamin au Vélo de Luc & Jean-Pierre Dardenne)

**Réalisation : Vero Cratzborn**

**Scénario : Vero Cratzborn & Sandra Städeli**

Image : Matthieu Bastid

Montage : Marie Pothon Lépine

Son : Carine Zimmerlin – Sarah Gouret – Benjamin Viau

Musique : Greg Corsaro

Production : STUDIO KREMLIN (France) et AMBIANCES asbl (Belgique)

Avec l'aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté Française de Belgique, du CRRV (région nord pas de Calais), de la SACEM (aide à la musique), de la PROCIREP et de France 2 (pré-achat)

Diffusion : France 2 – RTBF – TV5 Monde

### Sélections :

#### Sélection hors compétition :

- 23ème Festival du film court de Lille – soirée du CRRV 14/03/07, Lille, France
- Fuji tous courts – 03/04/07, Paris, France
- Festi'Valloire, Valloire, France, janvier 2008
- 6ème Festival Paris Tout Court Panorama national, France, mars 2008
- 18ème Festival de films européens Mamers-en-Mars, France, mars 2008 – Gala de Clôture du Festival
- Festival Les Hérault du cinéma, Cap d'Agde, France, juin 2008

#### Sélection en compétition :

- 15ème Festival Le Court en dit long, Paris, France, juin 2007
- 21ème Festival International du Film francophone de Namur, Belgique, septembre 2007
- 34ème Festival international du film indépendant de Bruxelles, Belgique, novembre 2007
- 29ème Festival du court métrage Media 10-10, Namur, Belgique, novembre 2007
- 7ème International Short Film Festival Cinema Corto in Bra, Bra, Italie, mars 2008
- 11ème Festival Européen du Court-Métrage de Bordeaux, France, avril 2008
- 16ème International Film Festival "Festival of Festivals 2008", St. Petersburg, Russie, juin 2008
- 13ème Festival de Contis, France, septembre 2008

## LE SAJA « LES ALIZÉS » ACCUEILLE

## LE BUS SEX'ETERA DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Le mardi 19 juin 2012, le **Service d'Accueil de Jour pour adultes déficients mentaux**, situé à Membach, recevra la visite du **Bus « Sex'Etera » de la Province de Liège**, créé en 2002 sur proposition de Monsieur Georges PIRE, Député provincial en charge de la Santé.

Le Bus Sex'Etera est un outil pédagogique déjà bien connu des établissements d'enseignement de la province de Liège. Spécialement aménagé, il accueille des groupes de jeunes qui sont invités à s'exprimer autour de 4 modules abordant diverses thématiques telles que l'image de soi, le regard des autres, l'identité sexuelle, la relation amoureuse, la relation sexuelle et ses risques, la violence, le respect de soi et de l'autre, le plaisir.

Cet outil, destiné à la base à un public adolescent, devra nécessairement être adapté aux différents groupes de résidents en fonction de leur capacité d'élaboration, leur degré de connaissance et d'autonomie.

Un encadrement de qualité sera proposé, réunissant des professionnels du Centre de planning familial FPS de Verviers et l'équipe éducative des Alizés.

L'objectif de la venue du Bus Sex'Etera s'inscrit dans le programme mené quotidiennement par l'établissement en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle.



## ROYAL BAELEN FC : TOURNOI DE Pâques 2012

## TOMBOLA - GROS LOTS

|           |                  | Gagnant | Réserve 1 | Réserve 2 |
|-----------|------------------|---------|-----------|-----------|
| 1er prix  | Matériel télécom | 3260    | 2907      | 65        |
| 2ème prix | Restaurant       | 422     | 4412      | 4608      |
| 3ème prix | Soin             | 3723    | 4103      | 153       |

## TOMBOLA - PETITS LOTS

| LOT | N°   | LOT | N°   | LOT | N°   | LOT | N°   | LOT | N°   | LOT | N°   | LOT | N°   | LOT | N°   | LOT | N°   | LOT | N°    |
|-----|------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|------|-----|-------|
| 242 | 5215 | 10  | 5664 | 223 | 6317 | 22  | 6822 | 235 | 7274 | 116 | 7720 | 55  | 8229 | 71  | 8590 | 35  | 9145 | 108 | 9561  |
| 51  | 5249 | 185 | 5698 | 84  | 6342 | 247 | 6822 | 20  | 7310 | 145 | 7766 | 176 | 8231 | 47  | 8598 | 93  | 9146 | 139 | 9633  |
| 48  | 5276 | 123 | 5810 | 98  | 6358 | 60  | 6838 | 4   | 7317 | 112 | 7777 | 236 | 8237 | 181 | 8602 | 152 | 9153 | 202 | 9714  |
| 13  | 5298 | 250 | 5875 | 86  | 6432 | 149 | 6855 | 67  | 7326 | 3   | 7797 | 229 | 8268 | 49  | 8643 | 166 | 9155 | 249 | 9769  |
| 148 | 5358 | 150 | 5906 | 248 | 6452 | 160 | 6857 | 204 | 7335 | 131 | 7836 | 7   | 8276 | 91  | 8658 | 69  | 9170 | 194 | 9808  |
| 178 | 5367 | 180 | 5916 | 227 | 6456 | 140 | 6859 | 127 | 7343 | 169 | 7848 | 25  | 8302 | 118 | 8705 | 163 | 9189 | 97  | 9860  |
| 40  | 5385 | 105 | 5926 | 34  | 6466 | 65  | 6877 | 61  | 7345 | 62  | 7853 | 162 | 8306 | 38  | 8759 | 114 | 9201 | 239 | 9871  |
| 119 | 5399 | 14  | 5994 | 234 | 6481 | 222 | 6900 | 172 | 7363 | 24  | 7893 | 147 | 8309 | 228 | 8768 | 28  | 9205 | 121 | 9878  |
| 57  | 5410 | 182 | 5997 | 81  | 6490 | 151 | 6901 | 73  | 7368 | 175 | 7898 | 161 | 8323 | 165 | 8773 | 125 | 9213 | 159 | 9891  |
| 19  | 5424 | 233 | 5997 | 207 | 6497 | 218 | 6901 | 15  | 7385 | 240 | 7939 | 44  | 8331 | 76  | 8806 | 92  | 9219 | 45  | 9927  |
| 195 | 5425 | 244 | 6047 | 243 | 6505 | 26  | 6915 | 189 | 7389 | 8   | 7967 | 230 | 8335 | 2   | 8835 | 79  | 9223 | 27  | 9929  |
| 193 | 5429 | 32  | 6048 | 89  | 6531 | 190 | 6948 | 225 | 7401 | 210 | 7999 | 23  | 8336 | 191 | 8845 | 18  | 9262 | 87  | 10013 |
| 232 | 5433 | 132 | 6103 | 88  | 6540 | 122 | 6971 | 110 | 7410 | 209 | 8031 | 157 | 8356 | 187 | 8853 | 39  | 9316 | 5   | 10115 |
| 58  | 5485 | 142 | 6107 | 167 | 6542 | 37  | 6996 | 124 | 7413 | 117 | 8045 | 9   | 8399 | 213 | 8898 | 41  | 9330 | 46  | 10116 |
| 215 | 5500 | 85  | 6158 | 214 | 6542 | 206 | 7015 | 30  | 7445 | 16  | 8052 | 186 | 8401 | 90  | 8916 | 141 | 9337 | 82  | 10143 |
| 21  | 5507 | 11  | 6160 | 216 | 6632 | 173 | 7023 | 129 | 7471 | 168 | 8059 | 226 | 8411 | 164 | 8918 | 74  | 9345 | 36  | 10147 |
| 33  | 5511 | 111 | 6173 | 133 | 6646 | 101 | 7050 | 188 | 7486 | 100 | 8078 | 137 | 8415 | 96  | 8938 | 208 | 9397 | 52  | 10159 |
| 106 | 5518 | 158 | 6190 | 171 | 6665 | 99  | 7052 | 64  | 7546 | 156 | 8081 | 211 | 8459 | 130 | 8944 | 72  | 9400 | 217 | 10196 |
| 80  | 5564 | 78  | 6200 | 12  | 6675 | 126 | 7063 | 1   | 7548 | 17  | 8104 | 153 | 8462 | 75  | 8950 | 56  | 9402 | 154 | 10211 |
| 144 | 5579 | 183 | 6230 | 136 | 6675 | 220 | 7091 | 146 | 7555 | 59  | 8135 | 104 | 8476 | 77  | 9001 | 83  | 9464 | 50  | 10217 |
| 53  | 5583 | 102 | 6263 | 237 | 6696 | 221 | 7124 | 196 | 7586 | 170 | 8140 | 107 | 8498 | 31  | 9010 | 199 | 9478 | 174 | 10255 |
| 66  | 5586 | 43  | 6274 | 54  | 6726 | 184 | 7153 | 205 | 7606 | 68  | 8180 | 109 | 8533 | 63  | 9015 | 95  | 9488 | 113 | 10261 |
| 231 | 5610 | 200 | 6291 | 143 | 6761 | 179 | 7165 | 177 | 7619 | 29  | 8195 | 245 | 8555 | 197 | 9043 | 155 | 9504 | 135 | 10291 |
| 134 | 5654 | 224 | 6305 | 138 | 6795 | 115 | 7180 | 201 | 7638 | 103 | 8211 | 120 | 8569 | 128 | 9088 | 203 | 9508 | 246 | 10302 |
| 212 | 5659 | 192 | 6309 | 94  | 6805 | 241 | 7216 | 42  | 7715 | 70  | 8219 | 219 | 8569 | 198 | 9128 | 238 | 9550 | 6   | 10321 |

Les lots peuvent être réclamés à la buvette du R. BAELEN F.C. jusqu'au 23 mai 2012 : GSM : 0478/30.46.11, du 24 mai au 30 juin : le vendredi entre 17:00 et 18:00.